

ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Le statut d'entrepreneur individuel peut être choisi pour tout type d'activité : agricole, mais aussi commercial, libéral... Il est très fréquent dans les petites entreprises.



PRINCIPAUX AVANTAGES & INCONVÉNIENTS DE CE STATUT

AVANTAGES



Liberté et flexibilité, dans les horaires, le lieu de travail, l'organisation du travail, ...

Liberté de prise de décision

Choix d'investissements personnels (matériel, formations...), fixation des prix, liberté dans les négociations...

Développement de compétences très transversales (administratif, communication, marketing, hygiène...)

Développement de la connaissance de soi (réelle aventure personnelle et professionnelle)

Équilibre choisi entre vie personnelle et professionnelle



INCONVÉNIENTS

Obligation d'une certaine discipline pour vaincre la procrastination et ne pas s'éparpiller

Gestion de l'intrication entre vie personnelle et professionnelle

Absence de protection sociale et d'avantages sociaux (assurance chômage, congés...)

Solitude, isolement face aux décisions et aux responsabilités à prendre, et aux difficultés

Liens hiérarchiques à gérer s'il y a des salarié·e·s

Nécessité de s'adapter rapidement et de réagir face aux événements perturbateurs (crises, obstacles...)

Prise de risques financiers (non rentabilité, impôts, cotisations, perte d'un client...)

Instabilité des revenus, dépendants du chiffre d'affaires

Risque d'isolement

Gestion des activités annexes, autres que son cœur de métier initial (vente, communication, administratif...)

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Aide financières / création d'activités : exonérations de charges les premières années, facilitations au début